

Sécurité saisonnnière

Meilleurs conseils
pour un été plus sûr



Avec les jours les plus chauds et les plus longs de l'année, l'été offre de nombreuses occasions de s'amuser et de se divertir. Que vous prévoyiez un séjour en camping ou une journée au parc aquatique, les conseils de sécurité donnés dans le présent dépliant peuvent vous aider, votre famille et vous, à rester en sécurité cet été.



TECHNICAL STANDARDS AND SAFETY AUTHORITY

La Technical Standards and Safety Authority (TSSA) publie une série de dépliants saisonniers conçus pour vous aider, votre famille et vous, à rester en sécurité tout en profitant de ce que chaque saison peut vous offrir.

La TSSA est un organisme de sécurité sans but lucratif innovant qui se consacre à améliorer la sécurité du public.

Partout en Ontario, la TSSA réglemente la sécurité des combustibles, des ascenseurs et des escaliers mécaniques, des manèges, des remonte-pentes, des chaudières et des appareils sous pression et des mécaniciens d'exploitation.

Sans frais : 1 877 682-8772

Courriel : customerservices@tssa.org

Site Web de l'organisme : tssa.org

Site Web sur la sécurité du public : safetyinfo.ca

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE AVANT TOUT

Liste de vérification pour l'emplacement de camping

- Arrivez à votre emplacement de camping lorsqu'il fait clair.
- Vérifiez s'il y a du verre ou des objets tranchants sur l'emplacement.
- Vérifiez s'il y a de l'herbe à puce, des guêpes, des fourmis et des branches mortes qui pendent ou qui pourraient tomber.
- Assurez-vous que les feux en plein air sur votre emplacement de camping sont permis par les autorités locales ou provinciales.
- Assurez-vous que tous les poêles et radiateurs au propane sont raccordés correctement.
- Gardez votre emplacement de camping ordonné pour éviter les accidents.

N'utilisez jamais de radiateur portatif alimenté au propane dans votre tente, votre chalet ou tout espace fermé. Le monoxyde de carbone s'accumulera jusqu'à atteindre une concentration dangereuse qui provoquera des problèmes de santé graves, voire la mort!



Profitez d'une descente en toute sécurité

Les glissades d'eau demeurent des attractions populaires dans de nombreux lieux de vacances en Ontario. Voici quelques trucs qui vous permettront d'augmenter votre sécurité et votre plaisir :

- Obéissez à toutes les consignes du préposé.
- Évitez de plonger, de courir, de vous tenir debout, de vous agenouiller et de tourner dans le canal de la glissade.
- Gardez les mains dans le canal de la glissade.
- Si la glissade est conçue pour être utilisée par une seule personne à la fois, ne descendez pas avec votre enfant ou une autre personne.
- Ne commencez pas à glisser avant que la zone d'arrivée soit libre ou que le préposé vous ait donné le feu vert.
- Quittez immédiatement la zone d'arrivée.
- N'apportez pas de verre, de bouteille ou de nourriture à proximité de la glissade.

Votre VR et le CO

Le saviez-vous?

Dans certaines situations, le monoxyde de carbone (CO) peut s'accumuler dans votre véhicule récréatif. Suivez les conseils suivants pour éviter que votre résidence secondaire ne soit contaminée par le CO :

- Ne bloquez jamais le conduit d'évacuation des gaz de combustion situé sur la paroi extérieure de votre remorque.
- Ne construisez jamais un espace clos autour de l'évent (d'où les gaz d'échappement ne pourront pas s'échapper).
- Demandez chaque année à un technicien en combustibles certifié par la TSSA d'inspecter et d'entretenir votre équipement alimenté au propane.
- Installez un avertisseur de CO et un détecteur de fuite de propane.
- Utilisez les espaces désignés pour le stockage et le transport des bouteilles de gaz.

AGISSEZ

Soyez avisé en été.
Obtenez d'autres conseils de sécurité importants sur le site safetyinfo.ca